



Opération GIPEP



GIPEP

Gestion Industrielle Pérenne de l'Énergie pour les entreprises mécaniciennes Picardes



La filière Mécanique se mobilise pour accompagner 13 entreprises dans une démarche de Gestion Industrielle Pérenne de l'Énergie

Une démarche de Développement Durable avec réduction de l'impact industriel

Financé par :





Opération GIPEP



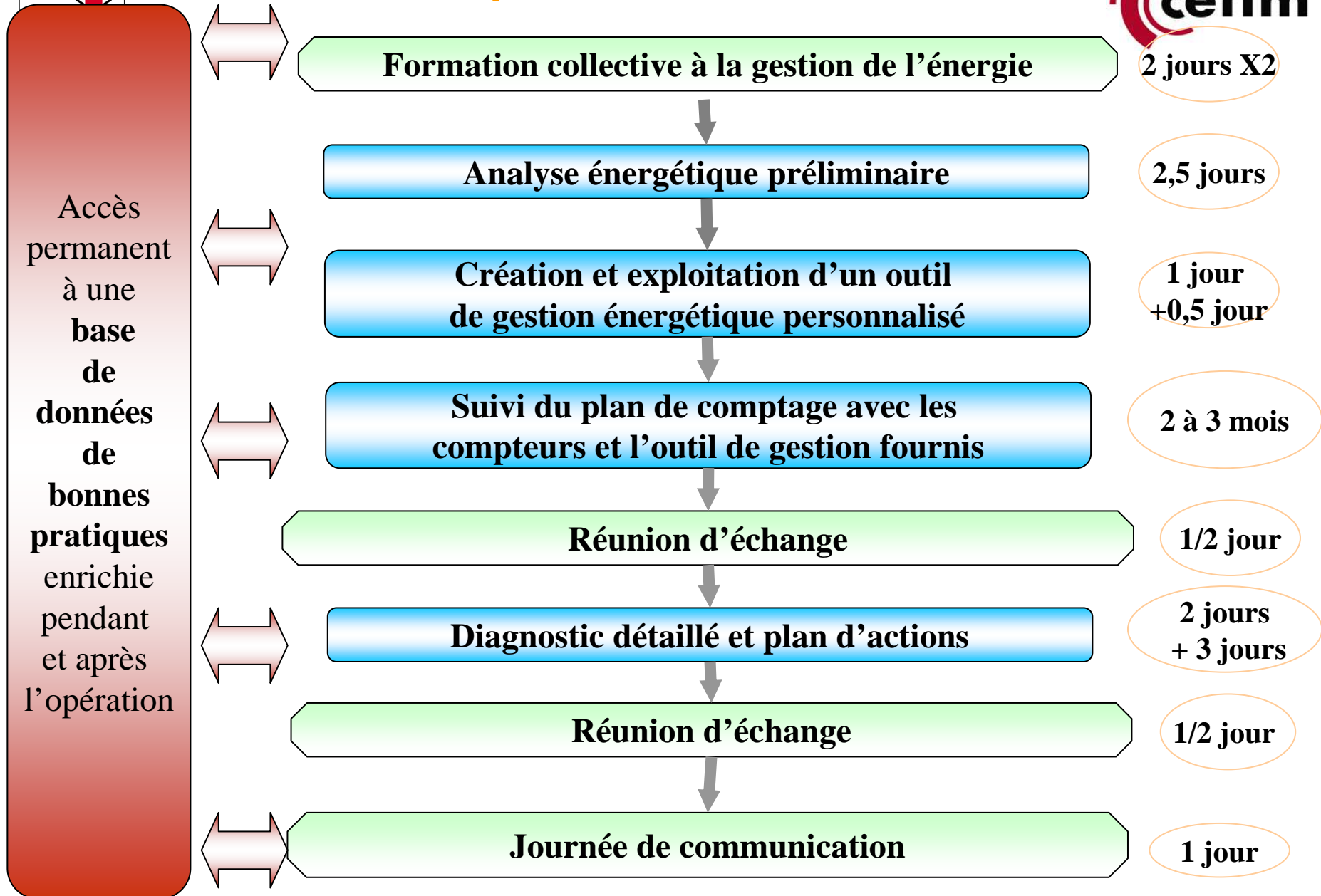
Rappel de l'action - objectifs

Accompagner 13 entreprises et leur permettre :

- **De réduire le budget énergie**
- **D'acquérir des connaissances essentielles pour la prise en compte de l'énergie dans gestion de l'entreprise**
- **De pérenniser la gestion de ce poste**
- **D'accéder de façon permanente à une base de données regroupant des expériences, des outils et les bonnes pratiques**
- **Parmi ces 13 entreprises , 8 seront des PME au sens européen (-CA < 50 M€ ou total bilan < 43 M€ +Entreprise indépendante; non détenue à plus de 25 % par une ou plusieurs entités qui ne sont pas des PME)**
- **Fait suite à une autre opération « AGIE » financée par la DRIRE et terminée avec succès en 2007**



Opération GIPEP





Opération GIPEP



La formation des référents énergie des entreprises participantes

Transférer du savoir-faire en matière de gestion de l'énergie dans les entreprises participantes

Répartition des modules sur 2 X 1 journée

1 ère journée :

- Vision globale du problème,
- Vision tarifaire de l'énergie
- La réglementation associée
- Les utilités de l'entreprise

2 ème journée :

- Les utilités de l'entreprise (suite et fin),
- Postes de consommation process en mécanique
- Zoom sur des solutions de procédés thermiques performants
 - Les sources d'énergies alternatives
- La méthodologie d'un diagnostic énergie, la gestion au quotidien de ce poste
- Plan de comptage, compteurs et outil de gestion énergétique proposé dans l'opération



Opération GIPEP

Analyse énergétique préliminaire



Objectifs de cette étape:

- prendre connaissance avec les procédés employés par l'entreprise.
- réaliser une première approche du bilan énergétique.
- établir une première évaluation du gisement d'économie d'énergie.
- Choisir les indicateurs de suivi énergétiques.

Pour cela un expert de l'énergie interviendra dans chaque entreprise participante pour recueillir les informations nécessaires et effectuer une première campagne de mesure.

Compteurs et outil de gestion énergétique

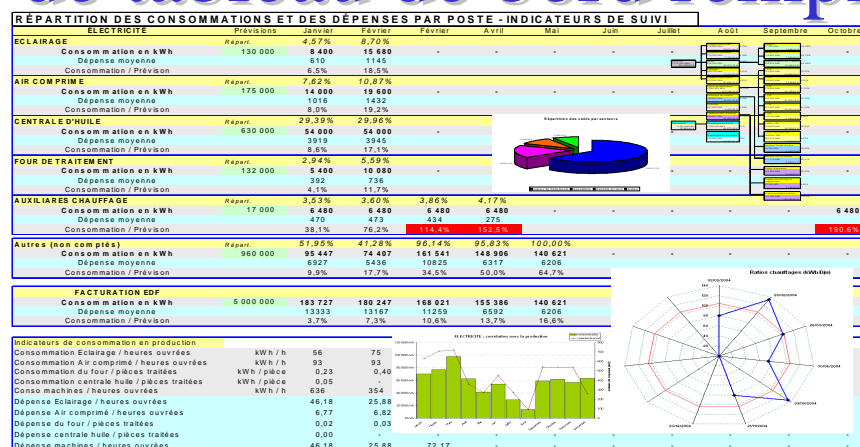
Le but de cette phase est de donner les bases du comptage de l'énergie à l'entreprise et de lui permettre de suivre les consommations d'énergie à l'aide d'un tableur dédié

- Il lui est proposé un certain nombre de compteurs à installer à des endroits définis conjointement avec l'expert. **Compteurs : horaire et électrique. Ces compteurs restent dans l'entreprise après la fin de l'opération.**



L'outil de gestion informatique de l'énergie

- But : proposer un outil simple à l'entreprise lui permettant de gérer ses énergies en fonction de ses indicateurs propres grâce à un tableau de bord. Tableau paramétrable en fonction des besoins et restant dans l'entreprise.
- Exemple de tableau de bord rempli





Opération GIPEP



L'analyse détaillée réalisée par un expert

- **Compléter le bilan énergétique de l'entreprise démarré pendant les étapes précédents. Approfondir l'analyse des principaux gisements d'économies.**
- **Réalisation sur site d'une campagne de mesures complémentaires Grâce à ces mesures et à l'analyse du tableau de bord renseigné, création d'un « modèle énergétique de base » de l'entreprise**
- **Grâce à des modifications de ce « modèle de base », étude des gains énergétiques et financiers des solutions envisagées.**
- **Description des solutions proposées et estimation du coût de mise en œuvre et du temps de retour.**
- **Présentation des résultats dans un rapport de synthèse qui sera commenté à l'entreprise participante.**





Opération GIPEP

Le site collaboratif



- Un site de type Quick Place hébergé par le CETIM
- Des accès gérés à différentes « boites » :
 - Descriptif opération
 - Formations
 - Retours d'Expériences
 - Bonnes pratiques par utilités, type d'énergie, type de process...
 - Veille réglementaire et technique
 - ...



Opération GIPEP



Les partenaires techniques

Le **CETIM**, le **CETIAT** : Centre Technique des Industries Aéronautiques et Thermiques et le cabinet **NOVALLIA**

CONTACTS :

Serge Prangère : Délégué Régional Picardie du CETIM :

Tél : 03.44.67.32.77. port : 06.74.38.75.78

email : serge.prangere@cetim.fr

Eric Senechal : Consultant QSE spécialiste en Energie du CETIM:

Tél 03.20.99.46.10. email : eric.senechal@cetim.fr

Participation par entreprise :
920 € HT PME –250 personnes
5 740 € HT Groupe